

ENVIRONNEMENT

ENJEUX ET PERFORMANCE

« La réduction des rejets est le fruit de l'intégration de considérations environnementales dans le travail quotidien de l'ensemble de l'industrie. »



Canadian
Petroleum
Products
Institute

Institut
canadien
des produits
pétroliers

L'ENVIRONNEMENT... ON Y TIENT !

INVESTISSEMENTS

Peu d'industries ont, au cours des cinq dernières années, multiplié par quatre leurs dépenses consacrées à l'environnement. C'est pourtant le cas de l'industrie canadienne du raffinage et de la commercialisation des produits pétroliers.

Au début de la décennie, les dépenses consacrées à l'environnement étaient inférieures à 400 \$ millions. Mais, en 2005, elles avaient franchi 1,7 \$ milliard par année.

Et nous ne baissons pas la garde. Rien qu'en 2005, nos déboursés consacrés à la protection de l'environnement avaient augmenté de 24 % sur l'année précédente.

« LES DÉPENSES CONSACRÉES
À L'ENVIRONNEMENT ONT
FRANCHI LA BARRE DES
1,7 \$ MILLIARD PAR ANNÉE. »

Ces efforts n'ont pas été vains. Vous pouvez juger par vous-même des résultats que nous avons obtenus.

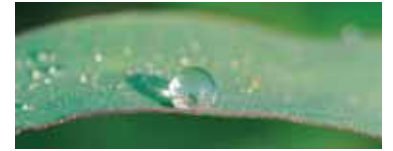
RÉSULTATS

De 1993 à 2005, les rejets atmosphériques de neuf des dix substances les plus présentes ont connu des réductions qui vont de 76 à 86 %. Les trois plus importantes de ces substances sont les xylènes, le toluène et le propylène.

Cette performance est d'autant plus remarquable qu'au cours de la même période, l'industrie du raffinage et des produits raffinés a enregistré une hausse de près de 20 %. Ce qui ne l'a pas empêchée de réduire de façon draconienne ses rejets dans l'atmosphère.

Le nombre de substances dont les rejets atmosphériques sont désormais comptabilisés a triplé depuis 1993. De concert avec les gouvernements, l'industrie canadienne du raffinage pétrolier assure aujourd'hui le suivi de ces rejets atmosphériques. En 1993, ce nombre n'était que de 176, il est aujourd'hui de plus de 260.

Du nombre, le soufre occupe une place bien spéciale. En 2005, soit un an avant les États-Unis, les Canadiens ont profité d'un niveau moyen de 30 ppm (teneur en soufre) dans l'essence, en baisse de 350 ppm. Des améliorations semblables avec les carburants diesel ont été réalisées en 2006. Avec l'arrivée de nouvelles technologies pour les moteurs de voitures, on s'attend à ce que ces nouveaux carburants aient un impact important sur la qualité de l'air de nos municipalités.



Une autre avancée majeure des dernières années concerne les émissions dites « fugitives », c'est-à-dire celles qui proviennent des soupapes, des joints et des tuyaux de ventilation. De 2000 à 2004, nos 17 raffineries ont réduit de près de la moitié les émissions fugitives.

TRAVAILLER EN COLLABORATION AVEC LES AUTRES INTERVENANTS

Le Cadre national pour la réduction des émissions des raffineries de pétrole (CNRÉRP) est un exemple unique d'initiative proposée par l'industrie et à laquelle se sont joints tous les ordres de gouvernement, l'industrie et les organisations non gouvernementales des secteurs de l'environnement et de la santé.

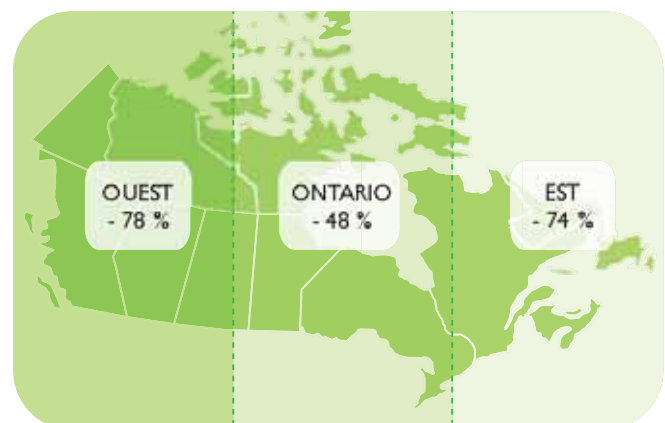
Le CNRÉRP met à la disposition des divers territoires de compétence les principes et les méthodes nécessaires pour définir le plafond d'émissions que doivent respecter les raffineries de pétrole au chapitre des principaux polluants atmosphériques et des toxiques atmosphériques. Cette initiative vise à améliorer la qualité de l'air et à réduire les effets nocifs sur la santé, comme les maladies respiratoires et chroniques qui sont causées par les principaux contaminants atmosphériques et par les toxiques atmosphériques.

Pour plus de détails : www.ccme.ca/ourwork/air/fr.html?category_id=69

Depuis 1993, nos émissions de benzène, une substance toxique selon la Loi canadienne de protection de l'environnement, ont chuté de 86 % dans nos raffineries et, la teneur moyenne en benzène dans l'essence est passée de 1,7 % à 1 %. Cette diminution a contribué à faire du Canada une référence mondiale sur la place occupée par le benzène dans nos procédés de raffinage.

L'industrie est allée au-delà des normes officielles. C'est ainsi que les rejets sont largement inférieurs aux critères fédéraux.

RÉDUCTIONS DES REJETS ATMOSPHÉRIQUES RAFFINERIES DE L'ICPP – 1993-2005



Source : ICPP RPMES 2005



LES PRATIQUES DE L'INDUSTRIE

Les résultats obtenus ne sont pas l'effet du hasard. Ils sont évidemment le fruit d'un travail quotidien par l'ensemble de l'industrie du raffinage et de la commercialisation s'efforçant sans cesse d'améliorer la performance en matière d'environnement, de santé et de sécurité.

« NOUS AMÉLIORONS
CONSTAMMENT NOS
SYSTÈMES DE GESTION AFIN
D'ATTEINDRE UN MEILLEUR
RENDEMENT GLOBAL. »

C'EST POURQUOI :

- nous nous efforçons d'intégrer les préoccupations liées à la sécurité, à la santé et à l'environnement à notre planification d'entreprise, à la conception de nos installations et de nos produits, à nos méthodes d'exploitation et à nos programmes de formation ;
- nous disposons de services d'urgence bien intégrés aux programmes de sensibilisation et aux plans d'intervention d'urgence des collectivités ;
- nous fournissons des conseils aux clients, aux transporteurs et aux autres intervenants au sujet de l'utilisation, du transport et de l'élimination des matières premières, des produits et des déchets ;
- nous soumettons nos opérations à l'efficacité énergétique ;
- nous améliorons constamment nos systèmes de gestion afin d'atteindre un meilleur rendement global en matière d'environnement, de santé et de sécurité ;
- nous nous associons aux gouvernements et aux autres parties intéressées afin d'élaborer des normes, des lois et des règlements qui protègent la collectivité, le milieu de travail et l'environnement.

Les membres de l'ICPP se sont engagés à traiter les enjeux en matière d'environnement, de santé et de sécurité et ont publié des rapports pouvant être consultés en ligne. En voici quelques exemples :

Rapport sur la mission sociale –
Compagnie Pétrolière Impériale Ltée
(www.imperialoil.ca)

Rapport à la collectivité –
Petro-Canada (www.petro-canada.ca)

Rapport sur le développement durable –
Produits Shell Canada (www.shell.ca)

Climate Change Report –
Suncor Energy (www.suncor.ca)



EAU ET SOL

La protection du sol et des nappes d'eau souterraines est une priorité pour tous les membres de l'ICPP.

Voilà maintenant plus de 30 ans que les raffineries soumises à la réglementation fédérale transmettent leurs données sur les rejets des effluents liquides à Environnement Canada. Les raffineries régies par une réglementation provinciale doivent également faire état de leurs rejets aux autorités responsables.

Les cinq substances qui font l'objet d'une réglementation fédérale affichent des niveaux de déversements inférieurs aux normes réglementaires prescrites. En d'autres mots, les rejets de quatre des cinq substances soumises aux normes fédérales montrent des niveaux variant entre 3 et 11 % du niveau permis et considéré comme acceptable par les autorités fédérales.

Nous prévoyons que nos raffineries maintiendront leur performance au cours des prochaines années

En 2005, plus de 900 000 litres d'hydrocarbures ont été déversés accidentellement dans le cadre des opérations de raffinage et de commercialisation. Les 4/5 de ces déversements se sont produits dans les raffineries.

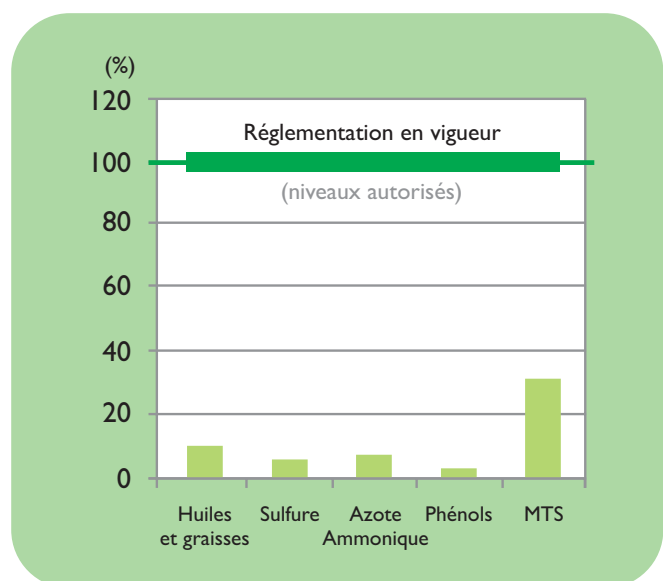
Ce chiffre peut paraître impressionnant mais il ne représente que 0,001 % de l'ensemble des liquides manipulés par l'industrie du raffinage et de la distribution.

Par ailleurs, plus des 3/4 des déversements survenus en 2005 ont été causés par 16 accidents majeurs qui impliquaient plus de 10 000 litres de carburant. Tous ces déversements ont été confinés, récupérés et nettoyés. Les différents niveaux de gouvernement ont été informés.

Ces déversements se sont produits en milieu terrestre; il n'y a pas eu de déversements en milieu marin.

Nous adhérons également aux mesures de recyclage. Les membres de l'ICPP, représentant 84 % de la capacité de raffinage de pétrole brut et de la commercialisation du pétrole au Canada, ont joué un rôle important dans le développement de programmes axés sur la cueillette et la disposition d'approximativement 50 % de toutes les huiles usagées.

RAFFINERIES DE L'ICPP EFFLUENTS DE 2005



Source : ICPP RPMEs 2005



Canadian
Petroleum
Products
Institute

Institut
canadien
des produits
pétroliers